



## **Rapport d'activité 2013 - Association pour la Reconversion des Vernets (ARV)**

### **Introduction**

L'Association pour la Reconversion des Vernets (ci-après ARV), créée le 7 décembre 2008, présente ici ses activités de l'année 2013.

Ce rapport marque la fin de la 5<sup>ème</sup> année d'activité de l'ARV. Cette 5<sup>ème</sup> année de l'ARV a de nouveau été très chargée pour le comité, et a demandé une implication conséquente de la part de l'ensemble des membres afin de faire face à certains développements inattendus dont vous pourrez prendre connaissance plus en avant.

Les activités développées par l'ARV en 2013 se sont à nouveau réparties principalement autour des deux grands projets de l'ARV, soit l'emblématique projet kaZern qui est entré dans une nouvelle phase, et celui de la Buvette de la Pointe de la Jonction, qui a bien grandi et nécessité cette année 2013 la mobilisation d'importantes ressources au sein du comité. Ces deux projets ont toutefois encore laissé un peu de place pour d'autres activités plus ponctuelles : une présence dans diverses groupes et instances liées à la culture genevoise, des interventions dans des cours et conférences et encore bien sûr quelques soirées de soutien comme l'ARV sait les organiser. Cette année encore et malgré les difficultés, ces activités ont été développées avec envie, compétence et sérieux, et en grande partie de façon bénévole par l'équipe actuelle du comité. Celui-ci était composé de 10 membres, qui méritent ici d'être chaleureusement remerciés.



## Le projet kaZern

Les dernières nouvelles du projet kaZern ont été diffusées et relayées en juin dernier<sup>1</sup>. L'ARV faisait part de la difficile décision que le comité a eu à prendre quant à la conduite stratégique de l'ARV dans ce projet. Il s'agissait alors de positionner l'association par rapport à la procédure inédite choisie par le Conseil d'Etat (CE) pour l'aménagement du site de la caserne.

En effet, alors que souvent les projets d'urbanisme sont initiés par des concours ou plans localisés de quartiers (PLQ) et les investisseurs puis constructeurs connus dans un deuxième temps, le CE a choisi d'initier en premier un concours pour choisir un groupement qui pourra à la fois investir les fonds et construire le quartier (consortiums souvent composés d'entreprises générales de construction / caisses de pensions / fondations immobilières de droit public / coopératives / banques et/ou assurances / autres acteurs). En parallèle, mais dans un second temps seulement, un concours d'urbanisme et d'architecture sera organisé. A la fin du processus, la procédure prévoit de lier contractuellement l'Etat et les deux lauréats des concours, permettant dès la fin du processus d'attaquer les avant-projets des bâtiments et aménagements, première étape opérationnelle vers la construction du quartier, prévue vers 2018. Les détails de la procédure sont présentés dans le communiqué de presse de l'Etat et de la présentation de la conférence de presse<sup>2</sup>, alors que le calendrier général du projet est mis en exergue ci-dessous :

<b>Calendrier de la procédure</b>	
• Lancement de la sélection « investisseurs » (1 <sup>ère</sup> étape)	7 mai 2013
• Remise des dossiers de candidature « investisseurs »	9 juillet 2013
• Lancement du concours d'architecture	9 juillet 2013
• Sélection des investisseurs	octobre 2013
• Consultation des investisseurs sélectionnés dans le cadre du concours d'architecture	fin 2013-printemps 2014
• Désignation du lauréat du concours d'architecture	mai 2014
• Lancement 2 <sup>e</sup> étape appel d'offres « investisseurs »	été 2014
• Signature de la promesse DDP	fin 2014
• Début de l'opération	selon accord à venir avec la Confédération, vers 2018-2020

<sup>1</sup> <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Un-lieu-de-culture-fait-son-entree-aux-Vernets/story/23780498>

<http://www.arv-ge.ch/content/une-place-se-dessine-pour-la-culture-la-caserne-des-vernets>

<sup>2</sup> [http://www.ge.ch/du/presse/2013-05-02\\_conf\\_communiquee.pdf](http://www.ge.ch/du/presse/2013-05-02_conf_communiquee.pdf)

[https://www.ge.ch/du/presse/2013-05-02\\_conf\\_Presentation\\_Power\\_Point.pdf](https://www.ge.ch/du/presse/2013-05-02_conf_Presentation_Power_Point.pdf)



La fameuse décision à prendre a commencé par une bonne et étonnante surprise : 3 représentants de groupes d'investisseurs-constructeurs ont contactés l'ARV (sur 6 qui ont postulé d'après nos informations), pour savoir si notre association voulait prendre part à leur candidature respective.

En effet, au préalable l'ARV n'avait pas souhaité demander à faire partie du jury du concours d'urbanisme et d'architecture, afin de garder une certaine indépendance dans la promotion de nos buts. Cette option avait par exemple été prise par la Maison de Quartier des Acacias, qui fait actuellement partie du jury, ce qui est aux yeux de l'ARV positif pour eux et pour le processus en général.

Toutefois dans ce cas l'option de se joindre à un groupe comportait l'avantage d'obtenir des soutiens forts et concrets au projet de l'ARV, un accès au processus et aux informations de première main, mais en revanche une certaine perte de liberté d'action, et surtout le risque de devoir prendre parti pour un groupe... qui pourrait ne pas être lauréat ! La défaite éventuelle du groupe associé entraînerait-elle alors l'ARV dans sa chute, l'Etat profitant peut-être pour écartier définitivement les idées de l'ARV ? Et finalement, si l'ARV choisissait de répondre à l'invitation d'un groupe... lequel, et sur quels critères ?



C'est donc à ces questions ainsi qu'à de nombreuses autres en découlant que le comité a longuement débattu en réunion le 6 juin, et a finalement choisi de tenter l'aventure avec un groupe qui a choisi le nom « ENSEMBLE ». L'engagement de notre association s'est limité alors présenter sur ½ page A4 les intentions de l'ARV pour les intégrer à leur dossier de candidature initial dans le courant du mois de juillet.

Entre août et octobre, l'ARV a préparé à l'intention du groupe ENSEMBLE le cahier des charges d'une démarche de concertation que notre association est actuellement en train de réaliser, afin de définir concrètement les besoins et les acteurs culturels intéressés à développer un lieu multiculturel au sein du futur quartier de la caserne. En octobre, l'Etat a validé la participation de 5 des 6 groupes d'investisseurs-constructeurs candidats au concours, dont le groupe ENSEMBLE.

Entre octobre et janvier les contours de la mission à réaliser, ainsi que ceux du mode de collaboration avec le groupe ENSEMBLE ont été encore discutés, aboutissant en ce début du mois de mars à la signature d'une convention de



collaboration et d'un mandat d'analyse culturelle avec le groupe. Dans ce cadre l'ARV et ENSEMBLE se sont mis d'accord sur le fait que si d'aventure le groupe ENSEMBLE n'était pas lauréat du concours, l'ARV aurait tout de même le droit d'utiliser le travail réalisé et les contacts noués pour promouvoir sa proposition culturelle auprès du lauréat.

Le mandat d'analyse culturelle a donc commencé et comporte deux axes, celui de l'analyse de données territoriales et socio-économiques liées à la culture, et celui d'entretiens avec des acteurs de ce milieu. A l'issue de cette étude, l'ARV espère pouvoir à la fois recommander à ENSEMBLE des affectations précises au pôle culturel, et présenter des acteurs culturels intéressés à utiliser les lieux à terme. L'étude durera 4 mois et se terminera donc à la fin du mois de juin, juste après la désignation de l'architecte lauréat du concours d'urbanisme et d'architecture.

Dès lors, l'appel d'offre pour les investisseurs entrera dans sa deuxième et dernière phase. Ces derniers devront proposer d'ici à l'automne les adaptations du projet d'urbanisme et d'architecture lauréat, et surtout un prix : la rente annuelle qu'ils sont prêts à verser à l'Etat pour obtenir le droit de construire et percevoir les loyers pendant 50 ans. Ce critère financier sera certes le critère majeur de décision, mais le règlement prévoit la prise en compte d'autres critères, comme les références et la composition de l'équipe formée, la vision stratégique, le planning, les aspects environnementaux et sociologiques et enfin le sens de l'éthique et des responsabilités du groupe.

Nous pensons qu'en sollicitant l'ARV comme conseiller culturel, le groupe ENSEMBLE estime que l'apport d'une programmation culturelle au projet est une idée intéressante et réaliste qui lui permettra de se distinguer de ses concurrents, et donc d'augmenter ses chances de remporter l'appel d'offres. Les enjeux financiers de ce projet étant considérables (coût de construction estimé à 650 millions de francs), les aspects culturels ne seront pas prépondérants mais pourraient en effet bien se trouver être le petit plus qui pourrait faire pencher la balance.

Alors que les perspectives financières des collectivités publiques ne sont pas réjouissantes, le comité de l'ARV croit savoir que l'Etat et la Ville de Genève seront sensibles à toutes propositions permettant de monter un partenariat public-privé permettant de financer des infrastructures culturelles. Le comité de l'ARV pense également qu'une telle perspective est pertinente, car la combinaison d'investisseurs « éclairés », d'acteurs culturels actifs et de pouvoirs publics impliqués constitue peut-être la formule adéquate pour le montage de projets culturels dans le cadre de projets de développement

Association pour la Reconversion des Vernets  
Lettre aux membres 201  
9 mars 2014  
www.arv-ge.ch



comme le PAV, dont la caserne sera l'une des premières réalisations... L'avenir nous le dira...

La concrétisation d'un lieu culturel au sein du futur quartier de la caserne des Vernets est encore hypothétique, mais est donc toujours d'actualité, 5 ans après le lancement de cette idée par l'ARV. Sans crier victoire trop vite, conscients que ce projet a devant lui potentiellement encore 5 autres années de suivi et de travail, et sachant que rien n'est encore fait, le comité de l'ARV se réjouit tout de même de l'évolution de la situation, et mesure le chemin parcouru depuis le début de l'aventure. Le comité espère que vous aussi vous réjouissez de ces nouvelles et approuvez la stratégie et les choix parfois difficiles qu'a adoptés le comité dans ce dossier cette dernière année.

Ce projet a été mené en particulier par David Simonin, Blaise Dupuis et Patrick Naef.

## La Pointe de la Jonction



Ayant démarré en 2010, le projet de la buvette de la Pointe de la Jonction (La Pointe) a connu sa troisième édition pendant l'été 2013. Mais avec un peu plus de malchance il aurait pu ne pas se faire, si vous vous souvenez des aléas rocambolesques qu'a connu sa mise en route au printemps dernier...

Avant de pouvoir vous faire profiter comme à des nombreux genevois-es des chaises longues et d'une programmation culturelle importante et variée, l'ARV a dû en effet déployer tout son savoir-faire de guérilla médiatico-administrative au printemps. Pourtant rien ne laissait présager de cela en janvier car plusieurs signaux étaient au beau fixe, comme le renouvellement du soutien logistique du Service de la Jeunesse (SEJ), et celui financier de la Conseillère administrative Esther Alder, que nous profitons pour remercier chaleureusement ici ainsi qu'Alain Mathieu du SEJ.



Mais peu après, au cours de nos diverses démarches d'autorisations à effectuer, le comité de l'ARV a littéralement été confrontés à un méli-mélo de manque de communication et de volonté de certains services, et de mauvais concours de circonstances. Au point où à la fin du mois de mars, malgré le soutien franc de plusieurs services et après deux éditions déjà réalisées, le comité de l'ARV a été informés que l'administration avait accordé sans aucune consultation avec l'ARV une autorisation d'exploiter à une autre association - inconnue au bataillon du milieu associatif genevois !

Vous vous souvenez sûrement de la suite : le comité a lancé une opération de la dernière chance, bien sûr malheureusement très coûteuse en temps et en énergie, composée d'une conférence de presse, de lettres aux magistrats, de la proposition d'une motion relayée par plusieurs conseillers municipaux (nos membres Sarah Klopmann, Marie-Pierre Theubet, Grégoire Carasso et Adrien Genecand, qu'ils soient tous ici également chaleureusement remerciés !), et finalement d'une pétition que vous êtes nombreux à avoir signé et relayée, et qui a atteint 550 signatures en deux semaines grâce à vous.

Ces démarches multiple ont finalement abouti à un renversement de situation : une consultation interservices administratifs a pu finalement être mis en place, comme nous le demandions depuis deux ans ; l'autorisation d'exploiter a finalement été accordée à l'ARV, en partie en raison du manque de transparence de l'autre structure « associative » ; enfin l'ARV a obtenu le droit d'installer la buvette cette année sur l'esplanade à côté des pontons devant la canoë-club, espace que l'ARV essayait d'obtenir depuis fin 2011... Mais que de temps et d'énergie perdus dans cet épisode ! Car lorsque tous les feux étaient enfin au vert, le comité a dû finaliser le budget, recruter son équipe, boucler la programmation et la communication, monter le bar, établir les commandes, organiser la logistique, contracter les assurances, coordonner les nombreux acteurs (SEJ, Voirie, Police, Police municipale, Canoë-club, Rafting-club, Antenne Bab-Via, 11 associations partenaires), le tout en l'espace de 6 semaines !

Bien que certains aspects aient du être finalisés en cours d'exploitation, la buvette a pu être opérationnelle dès le 27 juin. Comme l'ensemble du Sentier des Saules, elle a connu une forte fréquentation, toutefois variable en fonction de la météo qui fut tout de même assez clémente, une fois le printemps maussade définitivement achevé. Cette année la buvette a permis l'organisation de 10 journées associatives, 3 projections de films, 20 après-midi DJs, 8 concerts, 6 cours de yoga, et quelques brunchs thématiques. Comme les années précédentes, des livres en libre service étaient disponibles, prêtés par la Bibliothèque municipale de la Jonction. La buvette a été ouverte du mardi au



dimanche de fin juin à fin août, puis les week-ends (non-pluvieux) de septembre.

Suite à un partenariat avec l'antenne Bab-Via<sup>3</sup> (structure d'aide à l'intégration et à l'autonomie des jeunes en rupture de formation), 2 places de stagiaires encadrés par un membre de l'équipe sur place ont été mises sur pied, profitant à 6 jeunes qui ont pu vivre une expérience structurante et enrichissante au cours de l'été.



Au niveau financier, les charges du projet se sont montées à 90'500.- (salaires des employés, achats de boissons et nourriture, matériel, programmation, frais administratifs, contribution aux associations principalement), et les recettes de la buvette à 81'000.-. Le budget a été complété par la subvention de 15'000.- du Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité, d'un apport de l'ARV

<sup>3</sup> <http://www.boiteaboulots.ch/nouveau/main.php?rub=qui&&page=43>



de 7'500.- provenant du produit de la Pointe 2012, ainsi que de subventions non-monétaires en termes de matériel prêté par le SEJ, et s'établissait donc à 103'500.-. En outre, il a nécessité près de 2'250 heures de travail de la part du comité, soit l'équivalent de plus d'un temps-plein sur une année... Cette année, le comité a donc choisi de verser un salaire « symbolique » aux membres ayant participé au projet pour un montant total de 8'000.-, ce qui équivaut à environ 260 heures de travail. Le reste des heures de travail, soit près de 2'000 heures, représentent l'engagement bénévole des membres du comité pour le projet de la buvette de la pointe de la jonction en 2013.

Grâce à la subvention et à l'apport de l'ARV, le projet 2013 a dégagé un excédent 4'100.-, somme qui a été reversée au compte courant de l'ARV.

Toutefois vu les caractéristiques actuelles du projet, son budget est donc pour le moment encore structurellement déficitaire, et nécessite donc des améliorations pour espérer perdurer. En effet, le comité estime que ce projet est devenu trop gros pour pouvoir continuer d'être géré de façon quasi-bénévole, et devrait soit pouvoir dégager plus de recettes pour pouvoir tendre vers une semi-professionnalisation, soit revoir son ampleur. Plusieurs pistes de réforme ont dû être évaluées au cours de cet hiver: revoir l'ampleur du projet à la baisse, améliorer l'infrastructure (nécessite toutefois des investissements initiaux et une implication conjointe de nombreux services difficiles à obtenir), limiter la programmation et/ou les collaborations associatives, modifier la carte, les produits et/ou les prix, modifier les horaires et/ou la période d'ouverture...

Ces difficultés ont été mises en balance avec les nombreux encouragements et félicitations des usagers de la buvette qui nous ont montré cette année encore que le projet est très apprécié. Merci à vous ! Les adaptations d'horaires ont également permis de pacifier la relation avec les riverains, et le bilan avec les nombreux partenaires est globalement également positif... Autant de signes encourageants donc pour continuer !

Après une période hivernale de débriefing et de réflexion, le comité a décidé de reconduire le projet en 2014, dans une configuration différente. C'est donc un nouveau grand chantier qui s'est ouvert avec la préparation de la Pointe 2014, dont les nouveaux contours sont à l'heure actuelle en voie de finalisation. A la grande satisfaction du comité, depuis le lancement de l'opération 2014 et contrairement aux années précédentes, les démarches administratives se déroulent de façon plus cohérente et cordiale, et toutes les autorisations devraient être obtenues dans les prochains jours permettant ainsi l'exploitation du site par l'ARV. Le comité est donc relativement confiants dans l'idée de pouvoir cette année consacrer plus de temps à l'organisation concrète du projet



sans avoir à batailler de longues heures aux niveaux politique et administratif, pour le plus grand bénéfice de la buvette et de ses usagers. Nous nous réjouissons donc déjà de vous revoir cet été à la Pointe !

Ce projet a été mené en particulier par Iago Cruz-Aizarna, Tobias Clerc, Simon Gaberell, Patrick Naef, David Simonnin, Virginia Bjertnes et Raphaël Pieroni.

## **Autres projets**

En parallèle de ces deux projets majeurs, l'ARV a encore répondu présent à plusieurs sollicitations externes. Tout d'abord, l'ARV a été invitée à présenter son projet et sa démarche lors du colloque « Alternatives urbaines », organisé à Lausanne les 3 et 4 mai dernier. Ce colloque public visait à discuter de manières alternatives de faire des projets d'urbanisme, sous plusieurs angles. L'ARV a présenté en particulier sa démarche et sa stratégie visant à inclure la planification de lieux culturels dans les projets d'urbanisme, et a participé aux différentes tables rondes. Cette journée intéressante a été l'occasion de promouvoir notre association et son travail, par l'intermédiaire de Blaise Dupuis qui s'est chargé de représenter l'ARV à cette occasion.



En novembre dernier, l'ARV a été invitée à donner un séminaire d'une demi-journée sur « La place des projets culturels au sein du développement territorial », à l'invitation de Mme Gisèle Vögeli de la Haute Ecole de Travail Social de Genève. Ce séminaire donné dans le cadre d'un cours a permis de présenter le contexte général de l'aménagement du territoire en Suisse et Genève ainsi que la démarche mise en place par l'ARV dans le cadre du projet kaZern. L'échange avec les étudiants a été très intéressant, et ce séminaire sera reconduit en 2014. Cette présentation a été assurée par David Simonin.

Outre ces événements ponctuels, l'ARV a participé cette année encore à deux structures importantes de la sphère culturelle genevoise. La première est la plateforme Culture et Urbanisme, qui regroupe des représentants des services de la culture et de l'urbanisme de l'Etat et de plusieurs communes ainsi que plusieurs représentants des milieux culturels. Cette structure informelle est un lieu d'échange qui bien que ne disposant de peu de pouvoir décisionnel, permet un contact régulier avec les autorités et un échange d'information aidant à la planification des lieux culturels dans les projets urbains. L'ARV y est représentée par David Simonin.



La seconde structure à laquelle l'ARV a participé est le Grand Conseil de la Nuit, né à la suite des Etats Généraux de la Nuit, qui avaient été co-organisés par l'ARV avec Marie-Avril Berthet en 2011. Cette structure qui rassemble de nombreux acteurs de la vie nocturne genevoise, a notamment eu à traiter les consultations liées à la révision de la Loi sur la Restauration, les Débits de boisson et l'Hôtellerie (LRDBH). L'ARV y a été représentée en 2013 par Tobias Clerc.

Enfin, l'ARV a eu à cœur d'organiser deux fêtes de soutien cette année, la première le 22 février au Théâtre de l'Usine, où vous étiez nombreux à être présents, et où le collectif de DJs Constellation et D-Cage ont mis une ambiance de dingue au Théâtre... On se souviendra de cette soirée mémorable où certains de nos membres - mille merci à eux ! - ont assuré au pied levé le difficile rôle de portier face à la grosse affluence ! Un gros merci au Théâtre de l'Usine, à nos chers membres bénévoles pour la caisse, le vestiaire et l'entrée, et à vous qui êtes venus nous soutenir et profiter de ce très bon moment...

La seconde soirée de l'ARV de cette année c'est elle déroulée à la Gravière, avec la participation de DJ F et de DJ Toots, dans la brumeuse période de l'entre-fêtes, le 26 décembre. Cette fois encore ce fut un très bon moment, malgré la date un peu compliquée, qui fait que vous avez été moins nombreux que d'habitude à pouvoir venir même si on sait que le cœur y était... Ces événements qui contrastent avec les activités parfois très administratives de l'ARV sont aux yeux du comité très importants et nous tiennent toujours autant à cœur... Car que serait l'ARV sans ces soirées qui permettent à tous de passer un bon moment, dans des lieux que nous apprécions et défendons, dans l'esprit de la grande famille qu'est devenue l'ARV au fil du temps... Merci encore à la Gravière pour l'accueil et à nos membres bénévoles une fois encore !

Dans l'attente de vous croiser prochainement, notamment lors de notre prochaine Assemblée générale, le comité vous souhaite le meilleur et vous dit à bientôt au bord de l'ARV !

**Le comité:** Virginia Bjertnes, Tobias Clerc, Iago Cruz-Aizarna, Blaise Dupuis, Simon Gaberell, Tim Gourdou, Sébastien Karmann, Patrick Naef, Raphaël Pieroni, Rafaël Schütz, David Simonnin

Association pour la Reconversion des Vernets  
Lettre aux membres 201  
9 mars 2014  
[www.arv-ge.ch](http://www.arv-ge.ch)



Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse [info@arv-ge.ch](mailto:info@arv-ge.ch) ou consulter notre site [www.arv-ge.ch](http://www.arv-ge.ch)